



# COMITE DU DEVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint  
des

Conseils des Gouverneurs de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international  
sur le  
transfert de ressources réelles aux pays en développement)



**DC2008-0003**  
4 avril 2008

## **RAPPORT DE SUIVI MONDIAL 2008 – LES ODM ET L’ENVIRONNEMENT : UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET DURABLE**

Veillez trouver ci-joint, en vue de la réunion du Comité du développement du 13 avril 2008, un document intitulé « Rapport de suivi mondial 2008 – Les ODM et l'environnement : un programme de développement solidaire et durable » élaboré par les services de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Le rapport complet sera disponible à titre de document de référence.

\* \* \*

# RAPPORT DE SUIVI MONDIAL 2008

*Les ODM et l'environnement : un programme de développement solidaire et durable*

## Résumé analytique

Les principaux messages du *Rapport de suivi mondial 2008* sont clairs : une action urgente s'impose pour aider le monde à atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire (ODM) d'ici à 2015 ; une action urgente est aussi nécessaire pour lutter contre le changement climatique qui menace le bien-être de tous les pays, les pays et les populations pauvres en particulier. Les objectifs du développement comme ceux de la protection durable de l'environnement sont étroitement liés, et il existe de multiples synergies entre les voies et moyens de les réaliser.

### Les ODM à mi-parcours

L'examen à mi-parcours des ODM donne à constater un tableau contrasté qui présente à la fois des progrès remarquables et des défis autrement redoutables. Le premier objectif en appelle à réduire de moitié la pauvreté extrême et la faim. Si l'on estime que l'objectif lié à la pauvreté sera probablement atteint au niveau mondial, notamment grâce à une augmentation sensible de la croissance économique mondiale au cours des dix dernières années, la lutte contre la faim et la malnutrition accuse un énorme retard. La récente hausse des prix des denrées alimentaires a certes contribué à accroître l'attention accordée à ces questions, mais il faudrait faire mieux. À en juger par les tendances actuelles, il est peu probable que les ODM relatifs au développement humain soient atteints. Les perspectives s'annoncent peut-être plus sombres pour les objectifs liés à la réduction de la mortalité infantile et maternelle, mais il est aussi peu probable que soient atteints les ODM en rapport avec l'achèvement du cycle scolaire primaire, l'autonomisation des femmes et l'assainissement.

Ce tableau d'ensemble fait ressortir d'importantes différences entre les régions et les pays. Au niveau régional, l'Afrique subsaharienne se trouve à la traîne sur tous les ODM, y compris l'objectif relatif à la réduction de la pauvreté, bien que de nombreux pays de cette région enregistrent actuellement de meilleurs résultats de croissance. L'Asie du Sud accuse du retard sur la majorité des ODM liés au développement humain, mais atteindra probablement celui relatif à la réduction de la pauvreté. À l'échelon des pays, à en juger par les évolutions actuelles, la majorité des pays n'est pas sur la bonne trajectoire pour atteindre la plupart des ODM, les États fragiles étant plus nettement à la traîne.

Et pourtant la majorité des ODM reste accessible au plus grand nombre de pays, notamment si des efforts plus vigoureux sont consentis par ces pays eux-mêmes et par leurs partenaires de développement. Le rythme d'évolution doit être accéléré et généralisé. L'attention internationale prêtée à l'étape à mi-parcours de l'évolution vers la réalisation des ODM fait de 2008 une année essentielle pour impulser l'élan voulu. Les réunions de haut niveau prévues au cours de cette année offrent l'occasion de s'accorder sur les domaines d'action prioritaires et les étapes importantes pour le suivi des progrès accomplis.

## Développement et protection durable de l'environnement

Dans le contexte actuel, fort des résultats de la conférence de Bali tenue en décembre 2007, l'année 2008 apparaît aussi comme une année importante pour réaliser des progrès sur le front du programme relatif au changement climatique. Le septième ODM souligne les liens étroits qui existent entre le développement et la protection durable de l'environnement, thème spécial de l'édition 2008 du *Rapport de suivi mondial*. Il est indispensable d'assurer la protection durable de l'environnement pour réaliser les autres ODM et maintenir la croissance et le développement à long terme.

En intervenant relativement tôt pour maîtriser les émissions de gaz à effet de serre, il est possible de réduire sensiblement les charges financières qu'entraînent les actions d'atténuation et d'adaptation. Même si les efforts visant à stabiliser ces émissions sont couronnés de succès, cela n'empêchera pas que se produise un certain niveau de réchauffement accompagné d'effets connexes dans les décennies à venir. Les pays en développement seront les plus touchés. Dans les années 90, environ 200 millions de personnes en moyenne par an ont été affectées par des catastrophes liées au climat dans les pays en développement, comparé à un million dans les pays développés. La trop grande dépendance des pays pauvres à l'égard des ressources naturelles et de l'agriculture accentue leur vulnérabilité aux effets du changement climatique, et leur pauvreté, couplée à l'absence de développement, les rend moins aptes à s'adapter. Cela explique les liens étroits qui existent entre le développement, l'adaptation et l'atténuation.

## Un programme en six points pour un développement solidaire et durable

Pour accélérer et amplifier l'élan vers la réalisation des ODM, et pour inscrire une telle évolution dans la durée, le rapport propose un programme en six points à l'effet d'assurer un développement solidaire et durable.

### 1. Poursuivre et amplifier l'élan de croissance

- Le principe d'une croissance forte et solidaire doit être au cœur de la stratégie choisie pour réaliser les ODM. Les pays pauvres doivent obtenir une croissance annuelle du PIB supérieure ou égale à 7 % pour véritablement faire reculer la pauvreté.
- Il est indispensable de déployer des actions concertées pour susciter la croissance dans les pays à la traîne en Afrique et ailleurs dans les États fragiles. Malgré l'amélioration de la croissance observée en Afrique, seul un tiers de la population de cette région vit dans des pays ayant obtenu une croissance soutenue du PIB supérieure ou égale à 7 % durant la décennie écoulée.
- S'il est vrai que les priorités stratégiques pour la croissance varient d'un pays à un autre, l'observation des pays fait ressortir trois domaines essentiels indispensables à une croissance forte : de bonnes politiques macroéconomiques, un climat favorable à l'investissement privé permettant d'accéder à des infrastructures clés et la bonne gouvernance. Dans les États fragiles, l'amélioration du cadre de la gouvernance et le renforcement de la sécurité occupent une place essentielle.
- Dans de nombreux pays africains, et plus généralement dans les pays à faible revenu, l'existence d'un secteur agricole dynamique est indispensable pour obtenir une croissance forte et

solidaire ; c'est un facteur qui aidera à atténuer la pression à la hausse des prix des denrées alimentaires. Une « révolution verte » africaine constituerait une base solide sur laquelle asseoir la croissance et la lutte contre la pauvreté dans cette région.

■ Les risques que la crise des marchés financiers et l'augmentation des prix de l'énergie et des produits alimentaires font peser sur la croissance des pays en développement doivent être surveillés de près et des réponses adéquates doivent y être apportées, notamment à travers des politiques budgétaires et monétaires avisées et, le cas échéant, au moyen de mesures de protection sociale bien ciblées pour amortir les effets de la hausse des prix sur les pauvres.

## **2. Réaliser de meilleurs résultats sur le front du développement humain**

■ Le rythme d'évolution vers les objectifs de développement humain doit être accéléré. Il faut pour cela consacrer plus de ressources aux programmes prioritaires des secteurs de l'éducation et de la santé grâce à l'augmentation de l'appui des bailleurs de fonds ; l'Initiative de mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous, le renforcement des systèmes de santé et la lutte contre le paludisme constituent des exemples de ce type de programmes.

■ La seule augmentation des dépenses d'éducation et de santé ne suffit pourtant pas comme réponse. L'amélioration de la gouvernance, l'existence de mécanismes permettant de rendre compte plus efficacement, et la bonne gestion des dépenses sont des conditions essentielles d'une meilleure qualité de services d'éducation et de santé et de l'élargissement de l'accès des populations pauvres et mal desservies.

■ Il faut se concentrer davantage sur la lutte contre la malnutrition, notamment chez les enfants, et rechercher de meilleurs résultats dans le domaine du développement humain.

■ Les moyens d'action et les programmes doivent tenir compte des liens étroits qui existent entre les résultats de la santé et de l'éducation, la nutrition d'une part, et les facteurs environnementaux d'autre part, notamment l'eau, l'assainissement, la pollution et le changement climatique.

## **3. Intégrer la protection durable de l'environnement dans le développement**

■ La protection durable de l'environnement doit être intégrée dans l'essentiel des activités de développement, cela contribuera à optimiser les effets de synergie. La gestion environnementale et son intégration au programme de développement passent nécessairement par le renforcement institutionnel des pays en développement, en particulier le renforcement des capacités des institutions concernées et l'amélioration de mesures stratégiques telles que les droits de propriété sur les ressources naturelles.

■ Pour les pays qui dépendent principalement des ressources naturelles, la bonne gestion de ces richesses est absolument nécessaire pour assurer une croissance durable. La qualité de la gestion macroéconomique et de la gouvernance peut indiquer dans quelle mesure les richesses naturelles servent à financer le développement ou constituent plutôt un facteur qui contribue à la « malédiction des ressources ». L'Initiative pour la transparence dans les industries extractives a permis de jeter de solides bases à l'effet de renforcer la coopération internationale pour appuyer la gestion efficace et transparente des ressources naturelles.

■ La transition vers une croissance non tributaire du climat et de faible intensité de carbone fait appel à des financements et au transfert de technologie en faveur des pays en développement. Cet appui ne doit toutefois pas détourner les ressources au détriment d'autres programmes de développement.

■ Les pays en développement nécessiteront aussi un appui pour s'adapter au changement climatique, ce qui est d'une importance vitale pour ces pays, eu égard à leur vulnérabilité plus grande. Pour ces pays, la seule issue viable pour s'adapter c'est de se développer — et ce à travers la diversification de leurs économies, le renforcement de l'infrastructure, la promotion des systèmes de santé et la réduction de l'incidence des maladies liées au climat, le paludisme et la diarrhée par exemple.

## **4. Augmenter l'aide et en accroître l'efficacité**

- C'est maintenant qu'il faut respecter les engagements pris de soutenir les efforts visant à réaliser les ODM. Les bailleurs de fonds doivent donc accélérer le rythme auquel ils fournissent l'aide. D'importants retards se dessinent à l'horizon si les tendances actuelles de l'aide publique au développement persistent ; cela affectera plus particulièrement les pays pauvres et les États fragiles qui, grâce à leur détermination à appliquer des réformes, offrent des possibilités plus grandes de tirer parti de l'augmentation de l'aide.

- L'évolution de l'architecture de l'aide, notamment les nouvelles sources et modalités de l'aide, présage une augmentation de l'enveloppe d'aide et ouvre la voie à de nouvelles possibilités pour mener des expériences et introduire des innovations dans le domaine du financement du développement. Cette évolution fait aussi apparaître de nouveaux défis pour l'efficacité de l'aide et la cohérence. L'opportunité qu'offre le Forum de haut niveau d'Accra prévu en septembre 2008 doit être saisie pour se pencher sur les aspects nouveaux et dynamiques de l'efficacité de l'aide.

- L'augmentation du niveau des flux privés en direction des pays en développement offre l'occasion de créer un effet catalyseur et de mobiliser plus de capitaux privés pour appuyer le développement, notamment par le biais de partenariats novateurs entre le privé et le public.

- Tant les emprunteurs que les créanciers se doivent de prêter attention au principe de la soutenabilité de la dette pour éviter de reproduire le schéma d'un endettement insoutenable consécutif à la remise de dette.

## **5. Mettre à profit le commerce pour assurer une croissance forte, solidaire et durable**

- La communauté internationale doit s'employer à faire aboutir les négociations multilatérales de Doha sur le commerce en 2008. Le niveau élevé actuel des prix des denrées alimentaires offre une opportunité à saisir pour sortir de l'impasse de la libéralisation du commerce agricole.

- Il faut accroître l'aide à la facilitation des échanges parallèlement à la réforme des principaux services liés au commerce à l'intérieur des frontières. Cela peut aider les pays pauvres à tirer parti des opportunités commerciales ; ce qui est une promotion plus solidaire de la mondialisation.

- Les politiques commerciales peuvent faciliter le transfert de technologies respectueuses de l'environnement en supprimant les barrières au commerce des produits et services liés à l'environnement.

## **6. Mobiliser l'appui des IFI en faveur d'un développement solidaire et durable**

- Les institutions financières internationales (IFI) ont un rôle essentiel à jouer en termes d'appui au programme intégré de développement et de protection de l'environnement, notamment par le biais de leurs apports financiers, leurs connaissances et leurs services de coordination. Face à la complexité de l'architecture financière internationale et du monde du développement, le rôle de coordination et de mobilisation que jouent les IFI gagnera en importance, y compris à mesure que diminuera leur rôle de financement relatif.

- Au niveau des pays, les IFI doivent adapter leurs conseils, leurs produits et leurs services aux besoins de plus en plus différenciés de leurs États membres, notamment la forte insistance sur les pays à faible revenu, les États fragiles et les poches de pauvreté qui existent à l'intérieur des pays à revenu intermédiaire, de manière à aider le « milliard d'habitants le plus pauvre » à s'émanciper et à s'intégrer dans l'économie mondiale.

- Les IFI doivent aussi adapter leurs stratégies pour répondre à l'importance croissante des biens publics mondiaux et régionaux tels que la lutte contre le changement climatique, à travers le conseil et les interventions directs, et en coopérant avec d'autres partenaires de développement et le secteur privé.

## APERÇU

En proclamant l'« état d'urgence du développement », les dirigeants du monde réunis à Davos en Suisse en janvier 2008 ont lancé un appel à l'action en faveur des objectifs de développement pour le Millénaire (ODM) pour aider les pays à se remettre sur la bonne voie vers la réalisation des ODM. À mi-chemin de 2015, la communauté internationale doit renouveler son engagement à l'égard des objectifs de développement et redoubler d'efforts pour les réaliser. L'attention internationale et la série de réunions de haut niveau prévues pour marquer cette étape à mi-parcours de l'évolution vers la réalisation des ODM font de 2008 une année essentielle pour impulser un élan plus fort et plus large à cette évolution, afin de faire de cette étape un tournant décisif des objectifs de développement.

S'il est vrai que de nombreux pays en développement évoluent positivement vers la réalisation des ODM, plusieurs autres se trouvent à la traîne. À en juger par l'évolution actuelle, la majorité des pays n'atteindra pas la plupart des ODM. Ces objectifs restent pourtant accessibles à la plus grande partie des pays, notamment si des efforts plus vigoureux sont consentis par ces pays eux-mêmes et par leurs partenaires de développement—dans un esprit de responsabilité mutuelle à l'égard de ces objectifs, ainsi que convenu à Monterrey au Mexique en 2002<sup>1</sup>. Il se dégage clairement de l'évaluation à mi-parcours des ODM un besoin urgent d'accélérer le rythme d'évolution et de le généraliser. Les réunions internationales de haut niveau prévues en 2008 offrent l'occasion de convenir des priorités, notamment en établissant d'éventuelles étapes intérimaires de l'évolution vers les objectifs pour recentrer l'action et mesurer le progrès.

Fort des résultats de la conférence de Bali, 2008 apparaît aussi comme une année importante pour réaliser des progrès sur le front du changement climatique. Le septième ODM souligne les liens étroits qui existent entre le développement et la protection durable de l'environnement. Il importe d'assurer la protection durable de l'environnement pour réaliser les autres ODM et maintenir la croissance et le développement à long terme. Le changement climatique, la perte et la dégradation des ressources naturelles peuvent considérablement annuler les gains difficilement acquis au bénéfice du développement. Les pays en développement qui en souffrent le plus sont aussi ceux les moins aptes à s'adapter. Comme l'a fait remarquer le président de la Banque mondiale, M. Robert B. Zoellick, à la conférence de Bali, « Le changement climatique est un problème qui touche le développement, l'économie et l'investissement, pas seulement l'environnement...S'attaquer au changement climatique est un pilier essentiel du programme de développement ».<sup>2</sup>

Le présent rapport traite des problèmes qui se posent à l'intersection du développement et de la protection durable de l'environnement. Il examine les progrès et les priorités liés à la réalisation des ODM, analyse le défi de la protection durable de l'environnement et ses implications pour les pays en développement. Le rapport permet de mesurer les progrès accomplis au niveau national et à l'échelle mondiale pour faire face à ce défi. Sur la base de cette évaluation, le rapport présente un programme intégré de développement durable et favorable au plus grand nombre.

---

<sup>1</sup> Les ODM découlent de la Déclaration du Millénaire adoptée par 189 pays lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies tenu à New York en 2000. Le contrat de responsabilité mutuelle de Monterrey (autrement désigné Consensus de Monterrey) est né de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement tenu à Monterrey au Mexique en 2002.

<sup>2</sup> Robert B. Zoellick. Allocution prononcée à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Bali en Indonésie, le 12 décembre 2007.

## **Malgré des progrès remarquables, des défis considérables persistent à mi-parcours de l'échéance des ODM**

*Réduction de la pauvreté : progrès notables, mais inégaux.* D'abord, les bonnes nouvelles. Le monde est en voie de réaliser le premier objectif de développement pour le Millénaire, à savoir, réduire la pauvreté extrême de moitié entre 1990 et 2015. Ce succès tient dans une large mesure de l'augmentation notable de la croissance économique. L'économie mondiale et les pays en développement ont rarement connu une croissance aussi rapide de manière si soutenue dans le temps. La croissance des pays en développement a atteint une moyenne de plus de 7 % durant les cinq dernières années. Le nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême, autrement dit celles vivant avec moins d'un dollar par jour dans le monde en développement, a baissé de 278 millions entre 1990 et 2004, y compris pas moins de 150 millions de personnes, durant les cinq dernières années de cette période. Cette baisse du nombre de personnes extrêmement pauvres est d'autant plus remarquable qu'elle est intervenue en dépit d'une augmentation de la population du monde en développement d'environ un milliard d'âmes entre 1990 et 2004. Les régions ayant enregistré les taux de croissance les plus forts sont aussi celles dans lesquelles la baisse du taux de pauvreté est la plus grande. L'Asie de l'Est, région dont le rythme de croissance est le plus rapide, a déjà atteint l'ODM relatif à la réduction de la pauvreté. D'autres régions ont elles aussi participé à cette croissance de l'économie et à la réduction de la pauvreté.

Il reste toutefois que les progrès ont été inégaux, de nombreux pays restant à la traîne, notamment en Afrique. S'il est vrai que la cible du premier ODM, la réduction de la pauvreté, sera atteinte dans le monde en général, tout porte à croire que l'Afrique subsaharienne sera bien loin d'y parvenir. La région affiche une reprise très encourageante de la croissance. Quelque 18 pays dont les économies sont mieux gérées ont obtenu une croissance moyenne d'environ 5,5 % au cours des 10 dernières années. Grosso modo cependant, presque autant de pays de la région, une vingtaine dont plusieurs sont en proie à un conflit, persistent dans le piège de la croissance faible, soit une moyenne atteignant seulement environ 2 %. Même parmi les pays dont la croissance est la plus rapide, seule une poignée constituée principalement de nations riches en ressources, est parvenue à se situer dans la fourchette des 7 à 8 % nécessaires pour faire véritablement reculer la pauvreté et atteindre la cible visée à cet égard par le premier ODM. En Afrique comme ailleurs dans d'autres régions, le rythme de réduction de la pauvreté a été le plus lent dans les États fragiles. On note en effet qu'en règle générale, l'incidence de l'extrême pauvreté a augmenté dans cette catégorie de pays. Minés par les conflits et en proie à la mauvaise gouvernance et au manque de capacités, les États fragiles représentent environ 19 % de la population des pays à faible revenu, mais renferment plus du tiers de la population de ce groupe de pays. À l'échelle mondiale, ce sont environ un milliard de personnes qui continuent de vivre dans la pauvreté extrême. Exclusion faite de la Chine, on note que l'extrême pauvreté a peu reculé, à peine 32 millions de personnes ayant pu en sortir entre 1990 et 2004.

*Objectifs de développement humain : des écarts toujours plus difficiles à combler.* Des progrès remarquables ont été accomplis sur le front des ODM liés au développement humain, mais les risques de se retrouver à la traîne sont bien plus élevés au titre de ces objectifs que pour ceux liés à la pauvreté monétaire. Ici également, il convient de commencer par les bonnes nouvelles. À mi-parcours de l'échéance de 2015, environ 40 millions d'enfants supplémentaires fréquentent l'école, la disparité entre les filles et les garçons à l'école primaire et secondaire a diminué de 60 %, trois millions d'enfants supplémentaires survivent chaque année, deux millions de vies sont sauvées par an grâce à la vaccination et deux millions de personnes bénéficient de

traitement contre le SIDA à présent. Il n'en demeure pas moins que quelque 75 millions d'enfants en âge de le faire ne fréquentent toujours pas l'école, 10 000 femmes meurent chaque semaine par suite de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement, des complications pour lesquelles des traitements existent ; plus de 190 000 enfants âgés de moins de cinq ans meurent de maladies chaque semaine ; plus de 33 millions de personnes sont infectées par le VIH, dont plus de deux millions décèdent chaque année du SIDA ; plus d'un million de personnes décèdent par an du paludisme, une maladie qui peut tout à fait être évitée, au rythme d'un enfant toutes les 30 secondes ; et près de la moitié du monde en développement n'a pas accès aux services d'assainissement de base.

En dépit des progrès accomplis, à en juger par les tendances actuelles, la majorité des ODM liés au développement humain ne seront probablement pas atteints à l'échelle mondiale. Tandis que certaines régions parviendront à atteindre quelques-uns de ces objectifs, l'Afrique subsaharienne et, dans une certaine mesure, l'Asie du Sud, ne les atteindront probablement pas. Les perspectives s'annoncent plus sombres dans le secteur de la santé. L'on s'attend à ce que très peu d'objectifs soient atteints au niveau mondial et dans plusieurs régions, notamment au regard de la réduction de la mortalité infantile et maternelle, respectivement de deux tiers et de trois quarts, et de moitié la proportion de personnes n'ayant pas accès à des services d'assainissement de base (des progrès plus marqués ont été accomplis au titre de l'objectif connexe visant à réduire de moitié la proportion de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable). En dépit de quelque évolution positive dans la réduction de la malnutrition infantile, il est probable que l'objectif de réduire de moitié l'incidence de cette affection ne sera pas atteint, en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Le taux de prévalence du VIH présente des signes d'évolution à la baisse en Afrique, mais a augmenté dans d'autres régions, bien qu'à un rythme nettement plus modéré qu'en Afrique. La mortalité due au paludisme reste élevée, mais en l'absence de données, il s'avère difficile d'en suivre l'incidence au fil du temps.

Les perspectives se présentent sous un meilleur jour dans le secteur de l'éducation. Le monde n'atteindra probablement pas l'objectif d'assurer l'éducation primaire pour tous, bien qu'il n'en sera pas très loin. L'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud seront probablement bien loin d'atteindre ces objectifs malgré tout. L'objectif d'éliminer la disparité entre les filles et les garçons dans l'éducation primaire et secondaire semble globalement accessible à l'horizon de 2015, même s'il est probable que l'Afrique subsaharienne n'y parvienne pas. Les perspectives s'annoncent moins prometteuses de parvenir à assurer cette égalité des sexes au niveau tertiaire du système éducatif et d'atteindre d'autres objectifs en rapport avec la parité hommes-femmes. Les difficultés qu'éprouvent les régions de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud reflètent en partie leur niveau initial relativement plus faible.

***Perspectives générales : l'espoir est permis malgré de redoutables défis.*** En un mot, s'il est vrai que de nombreux pays ont accompli des progrès remarquables, la majorité d'entre eux n'est toutefois pas sur la bonne trajectoire pour atteindre la plupart des ODM, les États fragiles donnant des signes plus marqués de rester à la traîne. Du point de vue régional, l'Afrique subsaharienne accuse du retard sur tous les ODM, y compris le premier relatif à la réduction de la pauvreté. L'Asie du Sud pour sa part accuse du retard sur la majorité des ODM liés au développement humain, mais atteindra probablement celui concernant la réduction de la pauvreté.

La tâche paraît difficile de rattraper le temps perdu au regard de certains ODM au moment où le monde se trouve à mi-chemin de l'échéance fixée. Il s'agit en effet d'un énorme défi face auquel le progrès rapide reste toutefois possible. Les succès qu'enregistrent les régions et les pays obtenant de meilleurs résultats sont sources d'inspiration et justifient l'espoir. Le Viet Nam, exemple à cet égard, est parvenu à réduire la pauvreté, la ramenant de quelque 58 % en

1993 à 16 % en 2006. Des évolutions positives sont en cours, même dans de nombreux pays en retard, y compris en Afrique. La consolidation de la croissance économique dans un certain nombre de pays africains est particulièrement pertinente. Certains pays du continent ont récemment obtenu des résultats impressionnants. Ce sont, par exemple, le Ghana, le Mozambique, la Tanzanie et l'Ouganda, des pays qui ont pu accélérer la croissance et réduire la pauvreté ; c'est aussi le Malawi qui est parvenu à augmenter sa productivité agricole avec succès ; le Ghana, le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda augmentant le taux de scolarisation dans le primaire ; le Niger, le Togo et la Zambie poursuivant la lutte contre le paludisme ; le Sénégal et l'Ouganda améliorant l'accès à l'eau et à l'assainissement ; le Niger faisant la promotion de la reforestation ; et enfin le Rwanda obtenant des résultats spectaculaires dans son effort de sortie de conflit. Ces progrès doivent s'accélérer et s'élargir à tous les ODM, et s'étendre à tous les pays et à toutes les populations d'un même pays.

### **Relation étroite entre le développement et la protection durable de l'environnement**

Face à la nécessité d'une action urgente pour accélérer et élargir le progrès vers les objectifs de développement se dresse celle d'une autre action urgente pour lutter contre le changement climatique qui menace le bien-être de tous les pays, et en particulier celui des pays et des populations pauvres. Les objectifs du développement et ceux assignés à la protection durable de l'environnement sont fondamentalement complémentaires (bien qu'à court terme ils puissent paraître en corrélation négative). La protection durable de l'environnement est indispensable pour maintenir l'élan de la croissance économique et de la lutte contre la pauvreté. Elle a aussi des effets positifs sur les objectifs de développement humain, à savoir, les résultats dans les domaines de la santé, la nutrition et l'éducation. Pour leur part, la croissance économique et le développement des pays pauvres peuvent contribuer à la protection durable de l'environnement parce que ces facteurs permettent d'améliorer l'accès de ces pays aux sources d'énergie modernes ainsi qu'à des technologies plus propres et plus efficaces, et à la réduction de la dépendance par rapport à des activités telles que la déforestation qui nuit à l'environnement. La déforestation contribue pour environ un cinquième aux émissions totales de gaz à effet de serre. Actuellement, 1,6 milliard de personnes, soit environ un tiers de la population du monde en développement, n'ont pas accès aux sources d'énergie modernes, obligées qu'elles sont de se reposer sur la biomasse et les combustibles fossiles, à l'origine d'émissions accrues de carbone. Enfin, le développement économique contribue également à accroître les ressources et à renforcer les capacités des pays pauvres de s'adapter aux effets environnementaux.

*La bonne gestion des ressources naturelles est essentielle.* Pour les pays en développement dont la majorité dépend considérablement des ressources naturelles, la bonne gestion de ces ressources et de l'environnement revêt une importance particulière pour pérenniser la croissance et l'impact sur le développement. Les ressources naturelles constituent en moyenne plus de 40 % de la richesse nationale des pays à faible revenu (en excluant les marchés émergents les plus avancés de ce groupe, cette proportion monte à près de 60 %), contre 5 % pour les pays à revenu intermédiaire. Les questions d'exploitation durable des ressources naturelles sont généralement soulevées dans le contexte des richesses du sous-sol, le pétrole notamment, mais englobent aussi d'autres ressources comme les forêts et l'eau. Chaque année, une surface comparable à la superficie de Panama ou de la Sierra Leone est perdue au profit des changements liés à l'utilisation des terres, la grande partie de cette perte étant concentrée en Amérique latine et en Afrique subsaharienne. Le taux de disponibilité en eau douce par habitant pourrait baisser au-dessous du seuil critique dans un avenir proche dans de nombreux pays du Moyen-Orient et d'Asie du Sud. La pollution menace la qualité de l'air et de l'eau. Les particules représentent les plus grands polluants atmosphériques urbains qui affectent la santé humaine ; leur taux de

concentration dans les pays à faible revenu est en moyenne environ trois fois plus élevé que dans les pays à revenu élevé. Du mode de gestion de ces ressources dépendra pour une large part la viabilité de la croissance à long terme.

*Les pays pauvres seront les plus affectés par le changement climatique.* La dépendance excessive des pays pauvres à l'égard des ressources naturelles et de l'agriculture, couplée au manque de développement, expose davantage ces pays aux effets du changement de climat et les rend moins aptes à s'adapter. Ces effets couvrent l'agriculture, la santé humaine et les conséquences causées par l'élévation du niveau de la mer et les phénomènes météorologiques extrêmes.

Les estimations de l'impact du réchauffement du globe terrestre d'ici à 2080 réalisées au moyen de scénarios excluant les mesures d'atténuation des effets indiquent que les pays en développement de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie du Sud et de certaines zones de l'Amérique latine, un ensemble de régions qui abritent un milliard de personnes parmi les plus pauvres de la planète, sont celles qui souffriront les plus grosses pertes de production agricole, soit entre 15 et 60 %. Les facteurs de risques liés à l'environnement jouent un rôle dans 80 % des maladies que connaît la planète, et l'on estime à une fourchette de 1,5 à 4 % du PIB le fardeau économique des risques pour la santé liés à l'environnement. Le coût du changement climatique a été estimé à 5,5 millions par an exprimé en années de vie corrigées du facteur invalidité en 2000, une estimation qui ira en augmentant en l'absence d'actions de lutte contre le changement de climat. Les enfants des pays en développement sont frappés de plein fouet par les effets sur la santé de ce changement à travers l'augmentation de l'incidence de maladies telles que la diarrhée, le paludisme et les infections respiratoires. Plus de 200 millions d'habitants de pays en développement vivent dans des zones d'impact potentiel et pourraient devenir des réfugiés en cas d'inondation des côtes liée à la montée des eaux marines à trois mètres de haut. Même avec une élévation d'un mètre, un certain nombre de pays seraient sensiblement affectés. Par exemple, en l'absence d'actions d'adaptation, plus de 10 % de la population vietnamienne serait touchée et le pays perdrait 10 % de son PIB et 29 % de ses zones humides. Durant la décennie 1990, 200 millions de personnes, en moyenne par an, ont été affectées par des catastrophes liées au climat dans les pays en développement, contre environ un million dans les pays développés.

### **Un programme en six points pour un développement solidaire et durable**

Quelles sont les implications d'un tel programme ? Le progrès en direction des ODM doit être accéléré et élargi pour y intégrer les nombreux pays qui se trouvent à la traîne. Pour assurer la pérennité d'un tel progrès, il faut s'attaquer aux défis posés par l'environnement, et cela suivant une démarche qui vienne appuyer la croissance et le développement des pays en développement. C'est dans l'optique de s'attaquer à ces défis que le rapport établit ce programme en six points pour un développement solidaire et durable (encadré 1).

#### **Encadré 1 : Les ODM et l'environnement Un programme en six points pour un développement solidaire et durable**

- ***Poursuivre et amplifier l'élan de croissance***
  - Le principe d'une croissance forte et solidaire doit être au cœur de la stratégie choisie pour réaliser les ODM.
  - Il est indispensable de déployer des actions concertées pour susciter la croissance dans les pays africains à la traîne et dans les États fragiles ; de nombreux pays pauvres ont absolument besoin d'un secteur agricole dynamique pour obtenir une croissance forte et solidaire.
  - La croissance passe nécessairement par de bonnes politiques macroéconomiques, un climat favorable à l'investissement privé (cadre réglementaire et infrastructure) et la bonne gouvernance.

- Il est nécessaire de surveiller de près les risques auxquels est exposée la croissance des pays en développement en conséquence de la récente crise des marchés financiers ainsi que de la hausse des cours du pétrole et du prix des produits alimentaires, et d'y répondre adéquatement.
- **Réaliser de meilleurs résultats sur le front du développement humain**
  - Il faut promouvoir des programmes prioritaires dans les secteurs de la santé et de l'éducation, comme par exemple, l'Initiative de mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous, l'éradication du paludisme et le renforcement des systèmes de santé.
  - La seule augmentation des dépenses publiques ne suffit pas comme réponse ; la qualité et l'équité sont des facteurs tout aussi importants de la dépense.
  - Il faut se concentrer davantage sur la lutte contre la malnutrition, notamment chez les enfants, et rechercher de meilleurs résultats dans le domaine du développement humain.
  - Les moyens d'action et les interventions doivent intégrer de solides liens qui existent entre les résultats de la santé et de l'éducation, la nutrition d'une part et les facteurs environnementaux d'autre part, notamment l'eau, l'assainissement, la pollution et le changement du climat.
- **Intégrer la protection durable de l'environnement dans le développement**
  - La protection durable de l'environnement doit être intégrée dans l'essentiel des activités de développement, cela contribuera à optimiser les effets de synergie.
  - Pour les pays qui dépendent principalement de leurs ressources naturelles, la bonne gestion de ce capital est indispensable à la croissance durable.
  - Les pays en développement sont ceux qui souffriront le plus du changement climatique et ceux les moins aptes à s'adapter ; le développement est leur seul recours pour l'adaptation.
  - La transition vers une croissance non tributaire du climat et de faible intensité de carbone fait appel à des financements et au transfert de technologie au bénéfice des pays en développement. Cet appui ne doit toutefois pas détourner les ressources au détriment d'autres programmes de développement.
- **Augmenter l'aide et en accroître l'efficacité**
  - Les bailleurs de fonds doivent fournir l'aide à un rythme plus rapide conformément à leurs engagements. D'importants retards se dessinent à l'horizon si les tendances actuelles de l'aide publique au développement (APD) persistent, ce qui affectera plus particulièrement les pays pauvres et les États fragiles présentant des possibilités de tirer parti de l'intensification de l'aide.
  - La nouvelle architecture de l'aide donne des raisons de s'attendre à plus de ressources et à l'innovation, mais pose aussi de nouveaux défis à l'efficacité de l'aide et à la cohérence. Le Forum de haut niveau d'Accra vient à point nommé pour s'attaquer aux aspects nouveaux et dynamiques du programme d'aide.
  - L'augmentation du niveau des flux privés en direction des pays en développement offre l'occasion de créer un effet catalyseur et de mobiliser plus de capitaux privés pour appuyer le développement, notamment par le biais de partenariats novateurs entre le privé et le public.
  - Tant les emprunteurs que les créanciers se doivent de prêter attention à la soutenabilité de la dette pour éviter de reproduire le schéma d'un endettement insoutenable consécutif à la remise de dette.
- **Mettre à profit le commerce pour assurer une croissance forte, solidaire et durable**
  - Les pays doivent viser des résultats positifs au titre du programme de Doha en 2008. La flambée des prix des produits alimentaires est une opportunité à saisir pour avancer sur le front de la réforme du commerce agricole.
  - L'aide à la facilitation des échanges à l'effet de renforcer la logistique des échanges, accompagnée de la libéralisation des services, s'avère importante pour la compétitivité des pays pauvres et les moyens de tirer parti des possibilités qu'offre le commerce.
  - Les politiques commerciales peuvent faciliter le transfert de technologies respectueuses de l'environnement en supprimant les barrières au commerce des produits et services liés à l'environnement.
- **Mobiliser l'appui des IFI en faveur d'un développement solidaire et durable**
  - La baisse du rôle financier relatif joué par les institutions financières internationales (IFI) ne signifie pas pour autant qu'elles sont moins pertinentes. Leur impact dans la mobilisation demeure essentiel pour réaliser des actions collectives dans les domaines du développement (les ODM et autres résultats connexes) et des biens publics mondiaux/régionaux tels que le changement du climat, lesquels gagnent en importance.
  - L'adaptation de stratégies opérationnelles, ainsi qu'introduites par plusieurs IFI pour mieux différencier les clients et les changements mondiaux, est importante et opportune.

## ***1. Poursuivre et amplifier l'élan de croissance***

Une croissance forte et favorable au plus grand nombre est absolument indispensable à la réalisation des ODM et des résultats connexes dans le domaine du développement. Elle contribue directement à réduire la pauvreté et à accroître les ressources et les capacités nécessaires pour atteindre les autres ODM liés au développement humain et à la protection durable de l'environnement.

### ***Conséquences de l'évolution de l'économie mondiale***

***Crise du marché financier et ralentissement de la croissance mondiale.*** Dans l'immédiat, la priorité consiste à maîtriser la crise du marché financier international et à en limiter l'impact sur la croissance des pays en développement. Grâce à l'amélioration des politiques macroéconomiques et à des fondamentaux plus solides, les effets sur les pays en développement ont jusqu'ici été maîtrisés. La croissance du PIB en 2008 devrait ralentir et s'établir à 3,7 % contre 4,9 % en 2007, celle des pays en développement accusant une baisse d'un point de pourcentage mais restant néanmoins relativement forte à 6,7 %.

Cette perspective est toutefois assombrie par les risques causés par la crise qui perdure et ses conséquences sur la croissance. Parallèlement, les flux de capitaux privés, devenus beaucoup plus importants en tant que source de financement extérieur des pays en développement, pourraient suivre une tendance contraire. Les pays affichant un déficit important du compte des opérations courantes et sujets à une bulle des actifs sont particulièrement vulnérables, notamment les pays émergents d'Europe, et gagneraient à être surveillés de près. Compte tenu des incertitudes actuelles et des différences qui caractérisent les pays, il n'existe aucune formule standard qui permettrait aux pays en développement de faire face aux conséquences de la crise des marchés financiers. Les vulnérabilités et les solutions idoines doivent être examinées en fonction du cas particulier de chaque pays. Les politiques prudentielles qui laissent jouer les stabilisateurs automatiques peuvent s'avérer préférables à des mesures d'ensemble destinées à une multitude de pays. L'attention à nouveau accordée aux fondamentaux, à savoir, la gestion avisée de la dette extérieure, la discipline budgétaire et la souplesse de la politique de change constituent autant de moyens susceptibles de contribuer à amortir les chocs et à faciliter l'ajustement dans les pays vulnérables.

***Hausse des cours du pétrole et du prix des produits alimentaires.*** Les conséquences de la flambée des prix du pétrole et des produits alimentaires constituent une autre source de difficulté immédiate à ne pas passer sous silence. Aussi bien les difficultés de l'offre que la croissance rapide de la demande ont contribué à la montée des prix, y compris, dans le cas des prix des denrées alimentaires, l'utilisation croissante de cultures alimentaires à des fins de production de biocarburants. Jusqu'ici, l'impact macroéconomique sur les pays importateurs a été relativement limité en règle générale, compensé par l'augmentation des prix d'autres produits d'exportation et par un flux plus élevé de capitaux. Toutefois, la situation des pays importateurs nets de pétrole et de produits alimentaires pourrait se dégrader davantage si les prix du pétrole et des produits alimentaires venaient à augmenter davantage ou si la tendance à la compensation qui est un effet plutôt favorable venait à s'inverser. Les pauvres des pays en développement dépensent pas moins de la moitié de leur revenu sur les aliments. Les pauvres des zones urbaines sont les personnes les plus directement affectées. Entre autres solutions possibles figurent, à court terme, la gestion de la demande énergétique, des mesures de protection sociale ciblant les pauvres concernés et, à long terme, des mesures visant à accroître la production d'énergie et promouvoir la croissance du secteur agricole. Il faudra, pour amortir le choc des prix sur les pauvres, s'appuyer sur des programmes de protection sociale bien ciblés, en évitant les mesures de

contrôle des prix et de restrictions commerciales susceptibles de distorsions, inefficaces et non viables à long terme. Au cas où cela serait nécessaire, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale pourraient fournir un appui financier au moyen de la Facilité de protection contre les chocs exogènes ou de financements de l'Association internationale de développement (IDA).

### *Des politiques et des institutions susceptibles de favoriser une croissance forte et solidaire*

À moyen terme, le défi à relever consiste à susciter une croissance plus forte dans les pays à la traîne n'ayant pas profité de l'élan de croissance observé par la majorité du monde en développement au cours des dernières années. Les mesures prioritaires spécifiques et l'ordonnement des actions à mener pour promouvoir la croissance varient nécessairement d'un pays à un autre. La situation économique des pays en développement est très diversifiée. Les aspects spécifiques des mesures à exécuter pour susciter la croissance dans le pays doivent être déterminés dans le cadre de stratégies de développement propres à chaque pays. Trois grands domaines se dégagent de l'observation des pays comme étant essentiels à une croissance forte : de bonnes politiques macroéconomiques, un climat favorable à l'investissement privé, notamment un environnement réglementaire propice aux affaires et l'accès aux infrastructures clés, et la bonne gouvernance. S'il est vrai que les mesures envisagées dans l'ensemble de ces trois domaines n'ont cessé de s'améliorer dans les pays en développement, force est de constater que les progrès accomplis restent inégaux, ce qui se reflète bien dans l'amélioration observée à l'échelle des pays durant les dernières années, quoique accompagnée de résultats de croissance inégaux. Il faudra compter avec un approfondissement et des progrès plus soutenus sur le front des réformes dans ces domaines clés pour obtenir une croissance durable et plus élargie.

*Le programme de croissance en Afrique.* L'Afrique subsaharienne peut-être donne-t-elle la meilleure illustration de la diversité des résultats de croissance des pays. Environ 20 pays représentant un tiers de la population de cette région continuent d'enregistrer de très faibles taux de croissance économique, signes d'une stagnation, voire une diminution du revenu par habitant. Nombre de ces pays sont des États fragiles affectés par des conflits. Les mesures envisagées par ces pays comprennent un ensemble de moyens de renforcer la sécurité, des réformes politiques et des moyens de consolider les institutions politiques, le renforcement des capacités et des actions destinées à créer des opportunités favorables au secteur privé. Ces pays ont certes besoin de l'aide internationale, mais il leur faut renforcer les capacités de base de l'État à en assurer l'utilisation efficace.

Un autre groupe de pays africains représentant aussi un tiers de la population de cette région a amélioré ses résultats de croissance au cours des dernières années, les portant à une moyenne de 5 à 6 %, certains des pays concernés réalisant une croissance supérieure à cette moyenne. Ce groupe comprend des pays tels que le Ghana, le Mozambique, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda qui, une décennie en arrière, présentaient des perspectives plutôt sombres. Le principal défi qu'il leur reste à relever consiste à s'appuyer sur des réformes qui leur permettront de renforcer les bases d'une croissance forte, soutenue et plus large. Les éléments clés du programme de croissance de ces pays sont : la consolidation de la stabilité macroéconomique, l'approfondissement de l'amélioration du climat des investissements, notamment par le biais de réformes réglementaires et institutionnelles et le renforcement de l'infrastructure physique, et l'approfondissement des relations aux niveaux régional et international. Ces pays ont fait montre de leur capacité d'utiliser l'aide extérieure accrue de manière efficace pour améliorer leurs perspectives de croissance.

Dans de nombreux pays africains et dans les pays à faible revenu en général, le dynamisme du secteur agricole est indispensable pour susciter une croissance forte et solidaire ; c'est un facteur qui aidera à réduire la pression à la hausse des prix des produits alimentaires qui s'est fait jour en 2007. On estime à 900 millions le nombre de personnes vivant en milieu rural dans les pays en développement avec moins d'un dollar par jour ; la majorité de ces gens mène une activité agricole sous une forme ou une autre. Une étude récente de la Banque mondiale avance que la croissance du PIB d'origine agricole est quatre fois plus efficace dans la réduction de la pauvreté que la croissance du PIB due à d'autres secteurs<sup>3</sup>. Une « révolution verte » africaine constituerait une base solide sur laquelle asseoir la croissance et la lutte contre la pauvreté dans cette région.

***Gestion des recettes tirées de l'exploitation des ressources naturelles.*** Certains pays africains dotés de ressources naturelles et qui, ensemble, constituent le dernier tiers de la population de cette région, ont obtenu des taux de croissance de l'ordre de 9 % en moyenne, ce en raison de la montée des prix de ces ressources. Pour ces pays, le principal défi à relever revient à gérer et à transformer leur richesse naturelle en une croissance durable à long terme. Cela fait nécessairement appel à la bonne gouvernance pour encadrer l'extraction et la gestion des ressources naturelles de manière efficace et transparente afin de transformer les recettes issues de l'exploitation des ressources en investissements productifs qui contribuent à la diversification de l'économie. Des politiques explicites concernant les rentes provenant des ressources s'avèrent généralement nécessaires : la chaîne qui relie la main basse faite sur les rentes à la gestion et à l'utilisation des rentes issues des ressources peut indiquer dans quelle mesure les richesses naturelles sont source de financement du développement ou plutôt un facteur contribuant à la « malédiction des ressources ». Les pays doivent être encouragés à participer à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (EITI) qui évolue positivement : 24 pays l'ont mise en œuvre (y compris 17 en Afrique subsaharienne), y compris sept pays qui ont publié leurs rapports nationaux EITI et disposent d'un système leur permettant de valider la performance.

***Faut-il pointer du doigt la mondialisation, face à l'accroissement des inégalités ?*** Parallèlement aux disparités observées au niveau des résultats de croissance dans les pays en développement, il s'est opéré une augmentation de l'inégalité de revenu dans beaucoup de pays, laquelle est plus prononcée dans les pays affichant des taux de croissance plus élevés. Une étude récente du FMI qui examine l'impact de la mondialisation sur les inégalités donne à constater que c'est le progrès technique et non la mondialisation qui, en réduisant la demande de main d'œuvre non qualifiée et en augmentant les possibilités et les avantages qui s'offrent aux travailleurs qualifiés, aura été le principal facteur ayant contribué à l'accroissement des inégalités. La mondialisation du secteur financier a elle aussi eu ses effets à n'en point douter, mais ceux-ci ont été compensés dans une très large mesure par les effets égalisateurs de la libéralisation des échanges. L'élargissement de l'accès à l'éducation et aux services financiers devrait aider à faire face aux inégalités causées par le progrès technique et la mondialisation du secteur financier<sup>4</sup>. Il est à souligner l'importance non négligeable d'un climat des investissements qui permet d'accroître les possibilités en établissant des règles du jeu équitables pour les entreprises. Comme souligné plus haut, dans les pays pauvres, la promotion de l'agriculture est indispensable pour assurer une croissance bénéfique au plus grand nombre.

## ***2. Réaliser de meilleurs résultats sur le front du développement humain***

---

<sup>3</sup> **Banque mondiale.** Rapport sur le développement dans le monde, 2008 : L'Agriculture au service du développement. Washington, DC : Banque mondiale.

<sup>4</sup> **FMI 2007.** *World Economic Outlook : Globalization and Inequality* (Perspectives de l'économie mondiale : mondialisation et inégalités). Washington, DC : FMI.

Il y a lieu d'accélérer le rythme d'évolution vers la réalisation des ODM liés au développement humain pour éviter d'accuser un retard excessif. Les efforts doivent être intensifiés de manière décisive dans les secteurs de l'éducation et de la santé en général, mais en particulier dans celui de la santé où, à en juger par les tendances actuelles, le retard dans la réalisation des objectifs sera le plus grand. Il faudra pour cela engager davantage de ressources, notamment l'appui des bailleurs de fonds, au bénéfice des programmes exécutés dans ces secteurs. Il s'agit par exemple de l'Initiative de mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous dans le secteur de l'éducation, du renforcement des systèmes de santé et de la lutte contre le paludisme. Mais l'augmentation de la dépense à elle seule ne suffit pas comme réponse ; la qualité et l'équité sont des facteurs tout aussi importants de la dépense. Il faut prêter plus d'attention aux interventions ayant pour cible la petite enfance, l'amélioration de la nutrition par exemple, pour poser des bases plus solides qui permettront d'obtenir de meilleurs résultats dans le domaine du développement humain plus tard dans la vie. Les moyens d'action et les programmes doivent aussi intégrer les liens étroits qui existent entre les résultats de la santé et de l'éducation d'une part, et les facteurs de risques environnementaux d'autre part, tels que le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base, la pollution et le changement du climat.

***Améliorer la qualité des services de santé.*** Complétant l'effort déployé dans le Rapport de suivi mondial de 2007 pour se concentrer sur la qualité dans le secteur de l'éducation, le rapport de cette année examine la qualité des programmes et services du secteur de la santé et le rôle de la qualité dans l'obtention des résultats recherchés par le secteur. S'attaquer à la question de la qualité dans le secteur de la santé publique peut contribuer de manière décisive à la réduction de la mortalité infantile, à l'amélioration de la santé maternelle, au suivi de l'expansion des grandes endémies et à la réduction de la malnutrition. La qualité des soins de santé est très inégale, aussi bien entre les pays que dans les limites d'un même pays, et ce, qu'il s'agisse d'une évaluation portant sur l'étendue des installations médicales et de la couverture des traitements, de la compétence et de la motivation des prestataires de soins, ou de résultats en matière de santé. En raison des programmes élargis de santé, l'accès aux soins de santé s'améliore, mais à plusieurs égards, les mauvais résultats obtenus prètent à penser que la qualité est faible, voire en baisse, alors que s'élargit l'accès. La recherche indique une corrélation positive entre la hausse du revenu par habitant et la qualité des soins de santé, corrélation qui ne se vérifie pas avec l'augmentation des dépenses au bénéfice de la santé publique. L'efficacité de la dépense et de la prestation fournie y comptent pour beaucoup. L'amélioration de la gouvernance est indispensable à l'amélioration de la qualité, notamment l'attention accordée à la compétence des prestataires de services, les incitations à améliorer la performance et les mécanismes de responsabilité permettant d'obtenir de meilleurs résultats. La prestation de services plus efficaces passe nécessairement par une bonne gestion des dépenses, la disponibilité de meilleures informations (des données en temps réel, la supervision, y compris la vérification de l'absentéisme généralisé, ainsi que le suivi et l'audit) et la concentration sur les résultats. Les stratégies visant à tirer le meilleur parti possible de la participation du secteur privé et à renforcer l'importance du client à avoir la voix au chapitre sur le lieu où lui est fournie la prestation et dans les communautés sont des facteurs qui contribuent également à améliorer la qualité des services.

***Obtenir des résultats plus équitables.*** En plus des questions liées à la qualité, le progrès vers les ODM est miné par un problème de manque d'équité au niveau des dépenses et des résultats en rapport avec la santé et l'éducation. Les dépenses en faveur de la santé et de l'éducation tendent généralement à profiter davantage aux ménages percevant un revenu plus élevé. À l'analyse de l'incidence des dépenses de santé publique et d'éducation, on note que le quintile supérieur des revenus profite nettement plus de ces dépenses que le quintile inférieur, et

ce dans la quasi-totalité des régions du monde en développement, à concurrence d'un facteur supérieur à deux en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. L'inégalité des résultats se traduit par le fait qu'en Amérique latine, un enfant né dans le quintile le plus pauvre a près de trois fois plus de chances de mourir avant l'âge de cinq ans qu'un enfant né dans le quintile le plus riche ; en outre, cet enfant aura six fois plus de chances de souffrir de malnutrition et seulement deux chances sur trois de recevoir des soins médicaux en cas d'affection bénigne comme la fièvre. La mauvaise qualité des prestations fournies accentue les inégalités dans la mesure où les pauvres sont sensiblement plus susceptibles de recevoir des services de qualité inférieure à la norme, et pourraient tout simplement manquer de motivation à utiliser les prestations, même si celles-ci sont fournies gratuitement. La parité entre les femmes et les hommes dans l'accès aux services et dans les résultats a pu être réalisée avec un succès relatif, mais de grandes disparités persistent au niveau des couches les plus démunies de la population, notamment celles résidant dans les zones rurales et les groupes minoritaires. Il faut des programmes mieux ciblés et taillés sur mesure pour toucher les groupes mal desservis et marginalisés. Le cas échéant, les programmes de transferts monétaires conditionnels peuvent s'avérer utiles.

***Relever le défi de la malnutrition.*** La malnutrition, chez les enfants notamment, affecte directement l'incidence de maladies et la probabilité de la mortalité. Elle est la cause sous-jacente de pas moins de 3,5 millions de décès par an et se trouve à l'origine de 35 % des décès d'enfants de moins de cinq ans d'âge. L'amélioration de la nutrition dans la petite enfance influe sur les résultats scolaires ultérieurs de l'enfant et les chances d'achever sa scolarité. La malnutrition durant la grossesse augmente le risque de décès de la mère à l'accouchement et est la cause de 20 % de la mortalité maternelle. Il s'en suit dès lors l'importance de lutter contre la malnutrition qui fait partie intégrante du premier ODM, pour atteindre le deuxième, le quatrième et le cinquième objectif de développement pour le Millénaire. Bien que beaucoup de progrès aient été accomplis pour faire reculer la malnutrition infantile dans les pays en développement, cette affection reste bien présente dans de nombreux pays, notamment en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, des régions dans lesquelles les cas graves à modérés de retard de croissance affectent jusqu'à 35 % des enfants de moins de cinq ans. L'Asie du Sud est en tête des incidences de malnutrition tandis que le taux de malnutrition infantile en Inde est deux fois plus élevé que la moyenne observée en Afrique.

S'il est vrai que la sécurité alimentaire est importante pour lutter contre la malnutrition, il n'en demeure pas moins que des facteurs tels que l'éducation de la mère et le revenu de la famille sont des facteurs tout aussi, voire, plus importants. Parce qu'il contribue à réduire les risques de maladies telles que la diarrhée, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base compte pour beaucoup également. Il existe des moyens techniques de lutter contre la malnutrition et ceux-ci ne demandent qu'à être généralisés et inscrits dans un contexte multisectoriel plus large. En règle générale, les programmes des bailleurs de fonds destinés à la lutte contre la malnutrition font une place plus large à l'aide alimentaire et à l'assistance technique que par l'offre. Il y a lieu d'adopter une méthode d'approche qui reconnaisse les nombreux facteurs qui entrent en ligne de compte et fasse fond sur les synergies existantes, mette l'accent sur l'éducation des mères, recherche des mécanismes de prestation de services novateurs tels que les programmes de cantines scolaires et les transferts monétaires conditionnels, et parvienne à mobiliser les populations et le secteur privé. La récente flambée des prix des produits alimentaires dans le monde ne fait que justifier davantage la nécessité d'une action urgente.

***Rechercher des solutions aux risques environnementaux pouvant affecter la santé.*** Les principaux facteurs de risques environnementaux susceptibles de nuire à la santé ont trait à l'eau et à l'assainissement (la diarrhée et le paludisme), la pollution atmosphérique urbaine interne et externe (les infections respiratoires) et le changement du climat (maladies tropicales qui, comme

le paludisme, sont dues à des vecteurs). Près de 25 % de l'ensemble des décès survenant dans le monde en développement sont principalement imputables aux facteurs de risques environnementaux. L'insalubrité de l'eau de boisson, le manque d'assainissement et d'hygiène sont des facteurs à la base d'environ 90 % des cas de diarrhée à travers le monde. Plus de 40 % des cas de paludisme recensés dans le monde peuvent être évités en améliorant la gestion de l'environnement. On estime à 1,5 million par an le nombre de décès causés par les infections respiratoires imputables à la pollution de l'environnement.

L'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base et la promotion de l'hygiène, laquelle reste un facteur intimement lié à l'expansion des services d'eau et d'assainissement dans les pays pauvres, s'avèrent absolument incontournables comme conditions de recherche de solutions aux facteurs de risques environnementaux. On estime à quelque 30 milliards par an les besoins de financements nécessaires pour atteindre les ODM liés à l'eau et à l'assainissement, soit globalement le double de l'actuel niveau de financement<sup>5</sup>. Il ne s'agit toutefois pas uniquement de consentir des investissements publics dans de nouveaux systèmes. Il est aussi essentiel d'assurer une meilleure exploitation et une meilleure gestion des systèmes existants, et d'utiliser les recettes réalisées pour contribuer à en assurer le financement tout en protégeant les pauvres, et de mettre à profit les possibilités de susciter la participation du privé. Le renforcement institutionnel des organismes sectoriels sera nécessaire, au même titre que la coordination intersectorielle, eu égard à l'étroitesse des liens avec la santé. Les réponses à apporter aux risques environnementaux dus à la pollution et au changement du climat pouvant affecter la santé font parties intégrantes du programme plus large d'atténuation et d'adaptation examiné ci-dessous.

### ***3. Intégrer la protection durable de l'environnement dans le développement***

La protection durable de l'environnement doit être intégrée dans l'essentiel des activités liées au développement, de sorte à optimiser les effets de synergie. Au fil des années, les pays ont de plus en plus intégré des aspects importants de la gestion environnementale dans leurs stratégies de croissance et de développement, notamment l'accès à l'énergie et l'efficacité énergétique, la lutte contre la pollution, l'amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, les ressources forestières et la gestion de l'utilisation des terres, et la conservation des ressources halieutiques et de la biodiversité. Fort de ces acquis, il y a lieu, face à la menace croissante du réchauffement du globe, de mettre davantage l'accent sur l'intégration de la prévention du changement climatique dans les stratégies de développement. Autrement dit, loin de vouloir freiner le développement, il est question d'en maintenir l'élan en favorisant la poursuite de la croissance économique à travers la réduction des émissions de carbone qui lui sont imputables et en renforçant les capacités de s'adapter aux risques liés au climat.

En intervenant relativement tôt pour maîtriser les émissions de gaz à effet de serre, il est possible de réduire sensiblement les charges financières qu'impliquent les actions d'atténuation et d'adaptation. Même si les efforts visant à stabiliser ces émissions sont couronnés de succès, cela n'empêchera pas que se produise un certain degré de réchauffement accompagné d'effets connexes dans les décennies à venir. Toute réponse se voulant efficace face au défi du changement climatique doit combiner les actions d'atténuation et d'adaptation.

***Avancer sur le front de l'atténuation.*** La communauté internationale doit œuvrer à obtenir sans plus tarder un accord qui fera suite au cadre de Kyoto dans la perspective des efforts

---

<sup>5</sup> Les coûts liés à l'infrastructure hydraulique telle que les moyens de traitement des eaux usées ne sont pas pris en compte dans cette estimation.

d'atténuation. La stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre à des niveaux qui permettent de gérer les effets du changement climatique nécessitera de la part des pays développés qu'ils réduisent massivement leurs émissions de carbone et de la part des pays en développement qu'ils fassent fléchir la courbe de croissance de leurs émissions dans l'optique d'une stabilisation finale à long terme. Cela est en droite ligne du principe des « responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives » qui reconnaît aux pays en développement un niveau plus faible de contribution historique aux concentrations de gaz à effet de serre ainsi qu'une participation encore plus faible à la consommation d'énergie et aux émissions de carbone par habitant. Cependant, au cas où l'on permettrait aux pays en développement d'augmenter la totalité de leurs émissions de carbone pendant un certain temps, des efforts devront être fournis pour réduire le degré d'intensité de carbone du PIB (émissions par unité de PIB). Tout cadre d'atténuation envisagé doit comprendre les éléments suivants :

- la tarification des émissions de carbone de manière à obtenir des incitations liées aux effets du marché pour favoriser l'atténuation ;
- la mise au point et la diffusion de technologies plus propres et plus efficaces du point de vue énergétique, et de sources d'énergies renouvelables ;
- le financement et le transfert de technologie pour accompagner la transition vers une croissance des pays en développement à faible intensité d'émission de carbone ; et
- la réduction de la déforestation.

Il convient d'exploiter pleinement toutes les possibilités à coût faible et à impact élevé comme par exemple l'investissement dans les options dites « sans regrets » d'amélioration de l'efficacité énergétique : les investissements reposant sur des technologies ou des méthodes d'approches existantes et susceptibles de favoriser l'autofinancement au cas où venaient à être supprimées les subventions à la consommation et à la production d'énergie.

***Le renforcement de l'adaptation est un facteur fondamental pour les pays en développement.*** L'adaptation est particulièrement importante pour les pays en développement car ces pays sont ceux qui pâtiront le plus du changement climatique et sont les moins bien placés pour s'adapter. Pour ces pays, la seule issue viable pour s'adapter c'est de se développer, ce qui leur permettrait de renforcer leurs options d'adaptation et leurs capacités, notamment à travers la diversification économique et l'expansion des ressources dont ils ont besoin pour s'adapter (au moyen du renforcement de l'infrastructure, de la promotion des systèmes de santé et de la réduction de l'incidence des maladies liées au climat, le paludisme et la diarrhée par exemple). Les programmes destinés à réduire la vulnérabilité et à mettre les investissements à l'abri du changement climatique peuvent donner lieu à des retombées immédiates. Il en est ainsi de la mise en place de systèmes d'alerte précoce contre les vagues de chaleur, les inondations et les sécheresses ; de la construction de barrages à l'effet d'absorber les eaux de ruissellement ; et des actions visant à permettre aux routes et aux ponts de résister aux effets climatiques. Étant donné que la vulnérabilité aux effets du climat varie considérablement d'un pays en développement à un autre, les programmes d'adaptation doivent être spécifiques aux pays.

***Financement de l'atténuation et de l'adaptation.*** Selon les estimations du Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques d'ici à 2030, les flux financiers annuels en direction des pays en développement devront se situer autour de 100 milliards de dollars pour assurer le financement des efforts d'atténuation et entre 28 et 67 milliards de dollars pour l'adaptation. Bien que plus de 80 % de ces flux financiers devraient provenir du secteur privé, les marchés du carbone jouant un rôle de plus en plus important, le financement public lui aussi sera essentiel pour créer un environnement propice au financement

privé. L'aide destinée à faciliter l'atténuation et l'adaptation doit venir en sus des apports actuels d'aide publique au développement pour ne pas détourner des ressources au détriment d'autres programmes de développement.

***Renforcement institutionnel.*** La gestion environnementale et son intégration au programme de développement nécessitera aussi le renforcement institutionnel des pays en développement. Cela fait appel au renforcement des capacités des institutions concernées et à l'amélioration des principales mesures stratégiques telles que les droits de propriété sur les ressources naturelles. S'il est vrai qu'on ne saurait occulter les progrès accomplis, il reste que les institutions chargées de la gestion environnementale dans les pays en développement sont tout particulièrement faibles. Les progrès sont plus marqués en Europe de l'Est et en Asie centrale tandis que l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne sont à la traîne. Les progrès accomplis en matière de politiques environnementales sont, à plus d'un titre, mis à mal par la faiblesse des capacités institutionnelles nécessaires pour assurer l'application.

#### ***4. Augmenter l'aide et en accroître l'efficacité***

Les pays en développement doivent déployer plus d'efforts en vue de mobiliser davantage de ressources internes pour accélérer le progrès dans la poursuite des ODM, en menant des actions plus vigoureuses pour stimuler la croissance économique, en renforçant la gestion des recettes et en améliorant l'efficacité des dépenses. Ils doivent en outre faire fond sur les réformes pour mobiliser l'investissement privé, national et étranger. Cependant, pour la majorité des pays à faible revenu, l'aide publique au développement demeure une source importante de financement du développement (APD). En Afrique subsaharienne, région qui compte en son sein la majorité de ces pays, l'aide publique représente environ deux tiers de la totalité des apports financiers. Même dans l'hypothèse d'un plus grand effort de mobilisation de ressources internes et d'apports financiers privés supplémentaires, ces pays auront besoin d'une augmentation appréciable de l'aide publique au développement pour accroître leurs chances de réaliser les ODM. Dans les pays à revenu intermédiaire, l'aide joue un rôle nettement plus modeste qui reste toutefois important ; elle joue un rôle catalyseur au regard des réformes, appuie les efforts visant à s'attaquer aux grandes poches de pauvreté, aide à amortir les chocs défavorables et à traiter des biens publics mondiaux ou régionaux tels que le changement climatique.

***Augmenter l'aide pour tirer parti des opportunités qu'offre l'effort d'intensification.*** C'est maintenant qu'il faut respecter les engagements pris de soutenir les efforts visant à réaliser les ODM. Les bailleurs de fonds doivent donc accélérer le rythme auquel ils fournissent l'aide. D'importants retards se dessinent à l'horizon si les tendances actuelles de l'aide publique au développement persistent, ce qui affectera plus particulièrement les pays pauvres et les États fragiles présentant des possibilités plus prometteuses de voir l'aide exercer un impact plus grand sur leur développement. De nombreux pays ont amélioré leurs politiques et leurs capacités et sont plus à même d'utiliser de manière productive les ressources supplémentaires d'aide. La réponse des bailleurs de fonds tend toutefois à se faire attendre. Tant les bénéficiaires que les bailleurs de fonds doivent donner suite à leurs engagements pour rendre possible la réalisation des ODM.

Les chiffres les plus récents concernant l'aide donnent des raisons de s'inquiéter. L'augmentation de l'APD perd de l'élan. Après une période de hausse allant de 2002 à 2005, L'APD totale provenant des bailleurs de fonds membres du Comité d'aide au développement (CAD) a accusé un recul de 5 % en termes réels en 2006, et les informations préliminaires indiquent qu'elle a baissé de 8,4 % supplémentaires en termes réels en 2007. Avec un total de 103,7 milliards de dollars en 2007, le niveau de l'APD nette issue des membres du CAD était

supérieur d'environ 15 milliards de dollars au niveau de 2004 (antérieur au Sommet de Gleneagles), mais il faudra disposer d'augmentations plus substantielles et soutenues de l'aide pour atteindre la cible de 50 milliards de dollars en termes réels visée à l'horizon de 2010, objectif fixé au Sommet du G-8 en 2005 à Gleneagles au Royaume-Uni (ce qui porterait l'APD totale nette à 130 milliards de dollars constants de 2004). L'aide à l'Afrique subsaharienne présente globalement le même schéma d'évolution. Bien qu'ayant augmenté, elle reste nettement en deçà du niveau qui permettrait de réaliser l'objectif de la doubler d'ici à 2010. En outre, l'essentiel (environ 70 %) de cette augmentation de l'APD postérieure au Sommet de Gleneagles a pris la forme de remise de dette. L'aide au développement proprement dite, à savoir celle consentie aux programmes et projets, a relativement peu augmenté. L'allègement de dette a considérablement fait baisser le fardeau de la dette des pays qui en ont bénéficié et permis d'accroître les recettes publiques destinées aux dépenses en faveur du développement. À mesure que diminuent les opérations de remise de dette, l'aide au développement proprement dite devra augmenter de manière appréciable pour atteindre l'objectif fixé à l'APD totale dans le contexte de Gleneagles. Toutefois, les informations préliminaires qui se dégagent de l'enquête menée en 2007 par le CAD auprès des bailleurs de fonds pour sonder leurs intentions d'aide prète à penser qu'en règle générale, celles-ci ne sont pas encore suffisamment ambitieuses pour atteindre les objectifs ciblés à l'horizon de 2010.

S'il est indéniable que les bailleurs de fonds habituels demeurent les principales sources de l'aide au développement. De nouvelles sources d'aide ont vu le jour, aussi bien de nouveaux donateurs bilatéraux de l'aide publique dont notamment des pays en développement tels que la Chine et l'Inde que des donateurs privés qui jouent un rôle sans cesse croissant dans le secteur. Au nombre des nouvelles modalités d'aide figurent les fonds verticaux mondiaux à objectifs spécifiques comme le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme et l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination, ainsi que des modalités de financement novatrices telles que la Facilité financière internationale pour la vaccination, le Mécanisme de garantie de marché pour les vaccins, et le prélèvement d'une taxe de solidarité sur les billets d'avion. Ces nouvelles sources et modalités d'aide dont il ne fait pas de doute que le rôle dans l'architecture de l'aide ira grandissant présagent une augmentation de l'enveloppe d'aide potentielle et ouvrent la voie à de nouvelles possibilités pour mener des expériences et introduire des innovations dans le domaine du financement du développement. Il va sans dire que cela fait apparaître de nouveaux défis pour l'efficacité de l'aide et la cohérence, lesquels devront être surmontés pour optimiser l'impact de ces nouvelles sources et modalités d'aide sur le développement.

***Assurer l'efficacité de l'aide dans le contexte d'une architecture de l'aide en pleine mutation.*** Dans l'ensemble, on note des progrès encourageant dans la mise en œuvre des dispositions de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Quoiqu'inégaux, les progrès sont perceptibles dans les domaines de l'alignement et de l'harmonisation. De même, la prévisibilité de l'aide tend à s'améliorer. Néanmoins, l'essentiel de cette amélioration est à mettre sur le compte de la prévisibilité de l'aide à court terme. La prévisibilité à moyen terme qui est un facteur important de la planification et de la mise en œuvre des stratégies de développement et des programmes reste limitée. Il faut pouvoir tableur sur des échéances d'engagement à plus long terme et à des règles d'applicabilité et de décaissement plus claires. Parallèlement aux retombées du programme de Paris sur l'alignement de l'aide et l'harmonisation, de nouvelles difficultés se font jour, l'architecture de l'aide étant devenue plus complexe avec l'augmentation du nombre de donateurs, les risques de fragmentation de l'aide étant réels et la pratique qui consiste à affecter les fonds à des emplois particuliers en optant pour un mode de fonctionnement vertical se faisant de plus en plus courante.

La complexité accrue de l'architecture de l'aide accentue le rôle de stratégies fortes et dirigées par les pays en tant qu'éléments essentiels de l'efficacité de l'aide. Renforcés par des stratégies de développement national claires, cohérentes, inscrites dans des cadres budgétaires et sous-tendues par des systèmes et des capacités nationales plus solides, les pays seront mieux préparés à coopérer avec de multiples pourvoyeurs d'aide pour en assurer la cohérence par rapport à leurs priorités de développement. L'intégration des nouvelles sources et modalités d'aide dans le cadre d'alignement et d'harmonisation de l'aide constitue un défi pour le programme de Paris. Le Forum de haut niveau d'Accra prévu en septembre 2008 vient à point nommé pour s'attaquer aux aspects nouveaux et dynamiques du programme d'aide.

*Financement du secteur de la santé.* Le secteur de la santé illustre parfaitement les défis auxquels se trouve confrontée l'efficacité de l'aide dans le contexte de l'architecture nouvelle de l'aide au développement. De nouveaux bailleurs de fonds et circuits d'acheminement de l'aide—les fonds verticaux mondiaux, les dotations affectées à des emplois particuliers provenant des donateurs bilatéraux, et les bailleurs de fonds privés—ont tous permis d'accroître une attention et des financements qui étaient bien nécessaires. L'aide à la santé a fortement augmenté, passant à plus du double entre 2000 et 2006. La multiplicité des bailleurs de fonds et des circuits d'acheminement ainsi que l'approche verticale adoptée à l'égard de certaines maladies transmissibles sont autant de facteurs qui ont rendu l'efficacité de l'aide et la cohérence plus difficiles. Les problèmes que pose l'alignement en fonction des stratégies et priorités nationales sont mis en évidence par le fait que dans sept pays africains, l'appui des fonds verticaux à la lutte contre le VIH/SIDA varie d'un tiers à la moitié des dépenses totales du secteur de la santé. Les apports financiers de donateurs en faveur du VIH/SIDA dépassent ceux consacrés au paludisme de 40 % au Ghana et de 160 % au Rwanda, bien que dans chacun de ces pays, le paludisme reste la principale cause de morbidité et de mortalité. Les questions liées à l'efficacité des emplois sont bien mises en évidence par le fait que globalement, la moitié de l'aide à la santé se situe hors du cadre budgétaire, ainsi que par le décalage entre l'accroissement rapide des affectations à emplois particuliers et la capacité d'absorption. En Éthiopie, les systèmes de santé ont récemment reçu à peine quelque 15 % de financement de la part des bailleurs de fonds pour la santé en tant que secteur tandis que 60 % sont allés à la lutte contre le VIH/SIDA.

Ces conséquences ne sont toutefois pas inévitables. La solution, c'est de mieux aligner et intégrer les fonds verticaux et les affectations à des emplois particuliers sur les stratégies et les systèmes des pays et d'améliorer la coordination et la complémentarité au niveau des bailleurs de fonds. Le renforcement des systèmes de santé, autrement dit les ressources humaines, la gestion financière et la passation de marchés, l'information et le cadre de la gouvernance, exige qu'une attention accrue soit accordée à l'appui des bailleurs de fonds. Cela s'avère indispensable pour consolider les capacités des pays à planifier et exécuter des programmes de santé efficaces et intégrés, cela s'appliquant aussi bien aux programmes relatifs aux maladies transmissibles qu'à d'autres tels que ceux portant sur la santé maternelle et infantile, des programmes intimement liés. La nécessité d'accroître la coordination et d'intensifier l'intégration est reconnue par certaines initiatives telles que le Partenariat international pour la santé qui rassemble les bailleurs de fonds, les anciens comme les nouveaux, et considère la santé comme un secteur qui mérite une attention particulière dans le cadre du suivi de l'application des principes de Paris.

*Assurer la soutenabilité de la dette.* Bien que les opérations de remise de dette réalisées à travers l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPT) et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) aient contribué à améliorer les indicateurs d'endettement, la soutenabilité de la dette à long terme reste un problème pour plusieurs pays se trouvant au stade consécutif au point d'achèvement. C'est en intégrant des principes de gestion avisée de la dette dans un cadre macroéconomique solide et en appliquant des réformes dans l'optique de résister

aux chocs exogènes qu'il sera possible de contribuer à éviter que se reproduise le schéma d'un endettement insoutenable. Les créanciers se doivent de tenir compte des questions de soutenabilité de la dette dans les décisions relatives aux prêts. Le Cadre d'évaluation du degré d'endettement tolérable conjoint de la Banque mondiale et du FMI est un outil que peuvent utiliser les emprunteurs et les créanciers pour évaluer et gérer les risques.

##### ***5. Mettre à profit le commerce pour assurer une croissance forte, solidaire et durable***

La forte expansion des échanges dans le monde a été le principal moteur qui a stimulé la croissance économique mondiale. La valeur des exportations mondiales de marchandises a augmenté de 14 % en 2007, soit un niveau bien supérieur à la moyenne de 9 % de croissance enregistrée au cours des 10 dernières années, les exportations des pays en développement observant une hausse plus rapide de l'ordre de 17 %. La recherche indique que la croissance économique a été plus rapide dans les pays qui ont le plus libéralisé le commerce. Durant la décennie actuelle, les restrictions commerciales ont eu tendance à baisser dans les pays en développement, les pays à revenu intermédiaire enregistrant les plus fortes baisses.

***Libérer le potentiel du commerce.*** La conclusion positive des négociations multilatérales de Doha est indispensable pour assurer une croissance forte du commerce et faire davantage profiter à tous les avantages qui l'accompagnent—notamment en ce moment où les pressions protectionnistes pourraient s'intensifier face à la perspective d'un ralentissement de l'économie mondiale. L'absence d'un accord sur la libéralisation du commerce agricole représente un important goulet d'étranglement qui empêche d'aller de l'avant. Le niveau élevé actuel des prix des denrées alimentaires offre une opportunité que devraient saisir les États membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour sortir de l'impasse de la réforme des politiques du commerce agricole dans les pays à revenu élevé. Les politiques d'appui largement restrictives et à fort effet de distorsion maintenues par ces pays portent préjudice à leurs consommateurs ainsi qu'aux producteurs des pays en développement, y compris des pays parmi les plus pauvres. Dans la mesure où ces politiques ont une incidence sur la croissance agricole des pays pauvres, leur réforme revêt une importance particulière dans la réalisation des ODM. Comme résultat, le programme de Doha doit viser à réduire substantiellement les barrières au commerce agricole. Le gros des retombées potentielles des négociations de Doha en dépendent.

Les pays en développement doivent aussi envisager des politiques commerciales d'envergure ; faute de quoi, il serait difficile d'exploiter pleinement les possibilités qu'offre le principe du commerce au service du développement, y compris les chances énormes qui s'ouvrent à ces pays d'accroître les échanges entre eux. Les restrictions commerciales appliquées par les pays en développement sont en moyenne plus élevées que celles des pays à revenu élevé, mais comptent des régimes commerciaux plus neutres entre l'agriculture et la transformation. La pratique bien courante consistant à fiscaliser l'agriculture, qui avait cours dans de multiples pays en développement, est devenue beaucoup moins fréquente. Depuis le milieu des années 80, l'équivalent subvention brut de l'aide aux agriculteurs des pays à revenu élevé est resté élevé à hauteur de quelque 200 milliards de dollars par an, à l'inverse des pays en développement dans lesquels il est passé d'un montant négatif (signe d'une taxation effective) d'environ 100 milliards de dollars par an à des montants positifs, preuve d'un niveau d'appui variant entre un soutien relativement faible et un soutien modéré (sauf en Afrique où, tout compte fait, la politique commerciale perpétue la pratique de la taxation des agriculteurs). Le programme de Doha offre l'opportunité aux pays en développement de faire valoir la position générale relativement neutre observée à l'égard de l'actuel régime commercial, et de tirer parti des gains d'efficacité à réaliser en abaissant davantage les droits de protection en vigueur.

***Promouvoir la solidarité dans l'exploitation des opportunités qu'offre le commerce.***

Pour permettre aux entreprises d'exploiter les opportunités créées par la libéralisation des échanges et l'élargissement de l'accès aux marchés, il est indispensable d'établir des politiques à l'intérieur des frontières qui soient complémentaires, de manière à améliorer la compétitivité et à répondre au besoin de capacités. Les politiques en matière de services occupent une place importante. La qualité et le coût de services tels que ceux du transport, des télécommunications et des finances sont d'importants déterminants de la compétitivité. La recherche indique que les pays disposant d'une meilleure logistique commerciale s'intègrent dans le marché international avec plus de succès. La compétitivité des pays pauvres est généralement entravée par la faiblesse plus grande de leur logistique commerciale. De nombreux pays en développement se sont appliqués à améliorer la qualité de services logistiques clés en les ouvrant à la concurrence étrangère. Néanmoins, les politiques en matière de commerce de services de la majorité des pays en développement restent relativement restrictives. Dans une large mesure, les actions de libéralisation des services ont été menées de manière unilatérale jusqu'ici. Les négociations multilatérales de Doha offrent l'occasion d'utiliser le cadre de l'OMC comme moyen de faire progresser la libéralisation des services.

L'aide à la facilitation des échanges doit être intensifiée massivement pour aider les pays à s'attaquer aux problèmes qui se posent à l'intérieur des frontières en termes de capacités d'exploiter les opportunités commerciales. Cela s'avère particulièrement important pour les pays les moins avancés (PMA), dont la majorité se trouve en Afrique et pour lesquels le manque de capacités d'échange et de compétitivité dû à la mauvaise qualité de la logistique, l'infrastructure liée au commerce et aux services douaniers par exemple, plutôt que l'accès aux marchés, constitue souvent le facteur limitant. Des progrès ont été accomplis récemment sur le front de l'aide à la facilitation des échanges, comme l'illustre l'initiative de renforcement du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des PMA et la détermination affichée par les bailleurs de fonds à soutenir les activités du fonds spécial dédié à cette cause en y apportant leur concours. L'aide à la facilitation des échanges a augmenté de 10 % en 2006 pour atteindre un total estimé à quelque 23 milliards de dollars, bien plus de la moitié de ce montant étant affectée à l'infrastructure économique. Seule la moitié de ces ressources est allée aux pays à faible revenu, contre un quart aux PMA.

***Faciliter le transfert de technologies respectueuses de l'environnement.*** Les politiques commerciales et la facilitation des échanges ont aussi un rôle à jouer dans la lutte contre le réchauffement du globe et l'aide au développement durable à travers la promotion du transfert et de l'adoption de technologies respectueuses de l'environnement. Parallèlement au contexte général de restriction des échanges, les barrières commerciales qui s'opposent aux biens et services environnementaux tels que les sources de production d'énergie respectueuses de l'environnement ou les modes d'utilisation plus efficace d'énergie, tendent à être plus élevées dans les pays à faible revenu. Du point de vue environnemental, la meilleure politique environnementale est celle qui encourage l'utilisation des biens et services environnementaux les plus efficaces. La suppression des politiques de restriction commerciale de ce type et l'aide aux producteurs des pays en développement à tirer parti, plutôt que de subir des pertes, des initiatives telles que l'étiquetage d'informations sur le carbone, sont des actions qui peuvent aider à exploiter les possibilités qu'offre le commerce pour soutenir une croissance forte et solidaire, et améliorer les résultats environnementaux. L'élargissement des politiques commerciales, la rationalisation des droits de propriété intellectuelle et des règles régissant l'investissement sont des mesures qui peuvent davantage contribuer au transfert et à l'adoption de technologies plus respectueuses de l'environnement, ce qui peut avoir une incidence positive sur les aspects de l'atténuation et de l'adaptation liés à la lutte contre le changement du climat.

## **6. Mobiliser l'appui des IFI en faveur d'un développement solidaire et durable**

Comment les institutions financières internationales (IFI) — les banques multilatérales de développement (BMD) et le FMI—peuvent-elles renforcer et accentuer l'appui apporté au programme de développement durable et en faveur de tous ? Les flux financiers nets en direction des IFI comparés à d'autres sources de financement n'ont cessé de décroître. En 2007, la part des institutions financières internationales dans l'APD nette s'élevait à 8 %. Après quatre années marquées par d'importants flux négatifs, les flux non concessionnels ont affiché des chiffres légèrement positifs en 2007. Cette baisse du rôle de source de financement joué par les institutions financières internationales ne signifie pas qu'elles deviennent pour autant moins pertinentes. Pour mieux apprécier leur impact, il est indispensable de prendre en compte la mobilisation qu'elles permettent de réaliser en faveur du développement, au-delà de leur rôle relativement plus restreint de financement. Cet impact obtenu à travers la mobilisation reste essentiel pour réaliser des actions collectives au regard des ODM et des résultats connexes dans le domaine du développement, ainsi que des biens publics mondiaux et régionaux qui ne cessent de gagner en importance. Les chiffres record atteints par les promesses faites au cours de l'année écoulée en faveur d'IDA-15 et de la dixième reconstitution des ressources du Fonds africain de développement (FAfD-X) illustrent bien que les actionnaires reconnaissent l'impact de cette mobilisation.

***De nouveaux cadres stratégiques en réponse au changement.*** Les institutions financières internationales sont confrontées à un contexte de changement rapide stimulé par la mondialisation, l'évolution de l'architecture financière internationale et les besoins de plus en plus distincts des clients dans les pays à faible revenu, les États fragiles et les pays à revenu intermédiaire. Elles doivent adapter leurs stratégies à ces changements. S'il est vrai qu'un processus d'adaptation est en cours depuis un certain temps, au cours de l'année écoulée, toutes les institutions financières internationales ont entrepris des examens stratégiques d'envergure et introduit des modifications importantes. Ces évolutions stratégiques partagent trois thèmes en commun :

- Premièrement, le changement d'axe de concentration au niveau de la clientèle et des modes opératoires pour promouvoir une mondialisation solidaire et durable. Un aspect de cette évolution stratégique aura été le ciblage des pays à faible revenu et des États fragiles d'une part, et la concentration sur les grandes poches de pauvreté à l'intérieur des pays à revenu intermédiaire d'autre part, dans un effort visant à rapprocher de l'économie mondiale le « milliard d'habitants le plus pauvre » du globe. Le renforcement des activités du secteur privé constitue un autre aspect du changement, étant donné l'importance de l'offre privée pour tirer pleinement parti de la mondialisation. La différenciation nette qu'il est possible de faire entre les produits et services en fonction des clients est un facteur commun à ces évolutions stratégiques.
- Deuxièmement, l'évolution vers la prestation de services liés au savoir comme moyen essentiel de réaliser la mobilisation en faveur du développement et comme élément fédérateur des partenaires de développement—à travers l'affermissement des capacités d'absorption des pays, le renforcement des stratégies nationales, le soutien à l'efficacité de l'aide, la diffusion des pratiques optimales et l'établissement de bases de connaissances communes. Il existe une demande de prestation de services liés au savoir émanant des pays à faible revenu comme des pays à revenu intermédiaire, mais il faut de l'innovation pour accroître la flexibilité et la capacité d'y répondre. Les pays à revenu intermédiaire présentent aussi des expériences

pratiques que les institutions financières internationales peuvent davantage exploiter pour assurer la diffusion vers les pays à faible revenu.

- Troisièmement, l'insistance accrue sur les biens publics mondiaux et régionaux à travers des interventions directes et la création d'un environnement se prêtant à la mobilisation du secteur privé. Les biens publics recouvrent la stabilité macroéconomique et financière internationale, l'architecture financière internationale, le commerce, la lutte contre les maladies transmissibles, le patrimoine environnemental mondial, l'intégration économique régionale et les biens publics mondiaux et régionaux. La concentration sur les biens publics mondiaux et régionaux pose un véritable problème aux institutions financières internationales dont le mode de fonctionnement s'est principalement organisé autour de systèmes nationaux.

Pour que les institutions financières internationales soient en mesure d'accroître leur impact en tirant parti de leurs atouts et de leurs activités, il est indispensable de réussir ces changements stratégiques. Les résultats à venir des efforts en cours pour adapter les structures de gouvernance —la quote-part des membres, la voix et la participation—seront également importants pour assurer l'efficacité soutenue.

*Assurer des résultats positifs du point de vue opérationnel dans un contexte de mutation.* C'est dans ce contexte de changement stratégique que les banques multilatérales de développement (BMD) ont affiché des résultats globalement positifs au niveau de leurs activités financières en 2007. Leurs décaissements bruts ont atteint le chiffre record de 48 milliards de dollars. Les flux concessionnels et non concessionnels en direction des entités non souveraines ont été les facteurs les plus dynamiques. Les flux concessionnels bruts ont augmenté de 11 %, dépassant les 12 milliards de dollars et l'Afrique enregistrant l'augmentation la plus rapide. Depuis 2000, l'aide des BMD à l'Afrique subsaharienne a plus que doublé. La capacité d'exécution (y compris les aspects fiduciaires) constitue le principal goulet d'étranglement de l'amplification du financement concessionnel. Les flux non concessionnels des BMD en direction des entités non souveraines ont dépassé 13 milliards de dollars en 2007, soit un montant supérieur de quatre fois celui de 2000. La moitié de ces flux est à mettre à l'actif de la Société financière internationale (IFC), l'autre moitié étant fournie par les guichets des BMD s'occupant du secteur privé. Constatation encourageante, les flux non souverains au bénéfice de l'Afrique ont eux aussi plus que doublé depuis 2000. L'établissement du fonds rattaché au projet GEMLOC d'investissement dans les obligations en monnaie nationale des pays émergents a été une importante innovation introduite conjointement par la BIRD et l'IFC en 2007. Les garanties, le cofinancement et les opérations de fonds fiduciaires ont aussi augmenté (les garanties de l'IDA et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement affichent un rapport encours des prêts/fonds propres d'environ 10 contre 1). À l'opposé, les prêts non concessionnels aux États, soit environ 22 milliards en 2007, sont restés globalement inchangés, observant de larges fluctuations suivant la situation particulière du pays concerné.

Les difficultés qui s'opposent à l'efficacité de l'engagement sont particulièrement complexes dans les États fragiles. Les besoins de ces pays sont considérables dans la mesure où ils sont les moins bien lotis pour atteindre les ODM. Du point de vue politique et de la gouvernance, ils présentent des contextes difficiles dans lesquels fournir efficacement les financements et les services nécessaires au développement. Il n'en demeure pas moins que les flux financiers des BMD en direction des États fragiles ont augmenté d'environ 55 % en cinq ans, entre 2002 et 2007 atteignant 2,4 milliards de dollars. À mesure que certains de ces États passent de l'étape de la consolidation de la paix à celle de l'édification de l'État, la demande de l'appui des BMD augmentera davantage. L'élaboration et l'application de stratégies opérationnelles efficaces au bénéfice des États fragiles sont des facteurs clés de l'apport des institutions financières internationales au programme de développement solidaire et durable.

Il faut disposer de stratégies de développement dirigées par les pays (des stratégies pour la réduction de la pauvreté ou des cadres stratégiques équivalents) pour assurer l'efficacité du développement ; cela s'avère particulièrement important dans le contexte d'une architecture de l'aide en pleine mutation caractérisée par la multiplicité des sources et modalités de l'aide. Le renforcement des stratégies des pays est un axe central de l'action des institutions financières internationales dans les domaines du savoir et du renforcement des capacités. En 2007, on a estimé que 13 % des pays à faible revenu ont bien formulé leurs cadres opérationnels tandis que 67 % avaient pris d'importantes mesures allant dans ce sens (les chiffres comparables pour 2005 étaient respectivement 8 et 56 %). Bien qu'indiquant des signes de progrès, ces chiffres prouvent que des difficultés persistent. Le FMI et les BMD sont engagés dans un effort visant à renforcer l'appui analytique et le conseil stratégique, l'adaptant mieux aux différents besoins des clients et renforçant son impact.

Les institutions financières internationales accomplissent des progrès dans les domaines de l'alignement et de l'harmonisation au titre de la Déclaration de Paris, mais il ressort des études sur le suivi que des améliorations sont nécessaires à plus d'un titre : l'utilisation des systèmes des pays et de leurs cadres d'exécution, des modalités efficaces pour mener des opérations conjointes et intervenir suivant des méthodes d'approche axées sur les programmes et les secteurs et la prévisibilité de l'aide. L'harmonisation pose de nouveaux problèmes, notamment dans le contexte d'une nouvelle architecture de l'aide qui voit apparaître de nouveaux acteurs tels que les fonds verticaux, lesquels ont engagé environ 3,5 milliards de dollars l'an dernier. En 2007, le rapport publié par un comité d'examen extérieur (le rapport Malan) a identifié des domaines dans lesquels renforcer la collaboration entre le FMI et la Banque mondiale, notamment la gestion des crises, les travaux menés sur les questions liées au secteur budgétaire et financier et l'assistance technique<sup>6</sup>. La mise en application des recommandations du comité est en cours dans le cadre d'un plan d'action conjoint Banque mondiale/FMI élaboré au cours de l'année.

***Mieux suivre les résultats.*** Les institutions financières internationales enregistrent des progrès dans le renforcement de leur option opérationnelle axée sur les résultats et dans l'appui aux pays partenaires pour une gestion orientée vers les résultats. Une gamme de méthodes internes et externes de suivi et d'évaluation ont été mises au point pour suivre la performance et les résultats des institutions financières internationales. Les conclusions tirées de ces efforts au cours de l'année dernière présentent des résultats mitigés. Des améliorations ont été apportées à la mise en œuvre de programmes majeurs ; c'est le cas des résultats escomptés au plan du développement à travers le Système de mesure des résultats proposé pour la période d'IDA-14 et le Plan d'action pour l'Afrique et le Plan d'action pour l'infrastructure établis par la Banque mondiale. Les indicateurs du Système commun COMPAS d'évaluation comparative utilisée par les BMD font ressortir des progrès au niveau de plusieurs aspects du programme de résultats, tels que la concentration sur les résultats qui se dégage des stratégies d'aide-pays et des processus nationaux de formulation et d'exécution de projets et programmes. Ces indicateurs montrent aussi toutefois que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour établir le lien entre l'affectation de ressources, les incitations et le savoir institutionnel d'une part et les résultats d'autre part. Au nombre des conclusions tirées d'évaluations indépendantes menées par les institutions financières internationales l'année dernière figurent la nécessité de rationaliser davantage la conditionnalité, corriger le sous-investissement dans les biens publics régionaux, pousser plus loin la décentralisation et améliorer l'impact des projets du secteur privé sur le développement. De manière générale, les méthodes de suivi des résultats doivent être plus axées sur les résultats réels

---

<sup>6</sup> FMI et Banque mondiale. *Rapport du Comité d'examen extérieur sur la collaboration entre la Banque et le FMI*. OM2007-0014, 1er février 2007.

obtenus sur le terrain, les ODM par exemple, plutôt que sur le processus. De même, un appui plus fort et plus concerté s'avère indispensable pour renforcer les capacités des pays dans le domaine des données sur le développement.

**Répondre au défi de l'environnement.** Les programmes en faveur de la protection durable de l'environnement illustrent bien l'engagement sans cesse croissant des institutions financières internationales à l'égard de la fourniture des biens publics mondiaux. Au fil des années, ces institutions ont considérablement élargi leurs activités dans le domaine de l'environnement pour englober l'énergie, la lutte contre la pollution, l'eau, la terre, la biodiversité et les institutions environnementales. Ces activités représentent entre 12 et 15 % des prêts accordés par les IFI au cours des dernières années. À l'avenir, la réponse à rechercher aux problèmes grandissants que pose le changement climatique se présente comme une grande priorité. Les institutions financières internationales ont un rôle essentiel à jouer par le truchement de leur contribution à l'action collective internationale de lutte contre le changement du climat. Elles s'activent à formuler de nouvelles stratégies pour accélérer leur effort dans ce domaine. Le Cadre d'investissement pour les énergies propres en est une bonne illustration. Les principaux aspects de l'engagement des IFI comprendront :

- L'incorporation des actions en rapport avec le climat dans les programmes ordinaires de développement
- L'apport de financements novateurs et à titre concessionnel comme le Fonds pour l'environnement mondial ou le financement par le jeu du marché du carbone par exemple
- L'expansion du rôle des marchés à travers le Fonds carbone de partenariat ou le Fonds de réduction des émissions dues à la déforestation par exemple
- La facilitation de la mise au point et de la diffusion de technologies nouvelles
- La création d'un environnement favorable pour exploiter le potentiel du secteur privé en mobilisant les guichets de l'IFC et des BMD chargées du secteur privé
- L'augmentation du nombre des études sur l'allégement et l'adaptation, des travaux sur les pays émettant une faible intensité de carbone par exemple

## Notes

1. Les ODM découlent de la Déclaration du Millénaire adoptée par 189 pays lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies tenu à New York en 2000. Le contrat de responsabilité mutuelle de Monterrey (autrement désigné Consensus de Monterrey) est né de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement organisé à Monterrey au Mexique en 2002.
2. Robert B, Zoellick. Allocution prononcée à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Bali en Indonésie, le 12 décembre 2007.
3. **Banque mondiale.** Rapport sur le développement dans le monde, 2008 : l'Agriculture au service du développement. Washington, DC : Banque mondiale.
4. **FMI 2007.** *World Economic Outlook : Globalization and Inequality* (Perspectives de l'économie mondiale : mondialisation et inégalités). Washington, DC : FMI.
5. Les coûts liés à l'infrastructure hydraulique telle que les moyens de traitement des eaux usées ne sont pas pris en compte dans cette estimation.
6. **FMI et Banque mondiale.** 2007. Rapport du Comité extérieur sur la collaboration entre la Banque le FMI. OM2007-0014, Washington, DC.